



Ville de Châtel-St-Denis

Communiqué de presse

Châtel-St-Denis, le 24 avril 2021

Conseil communal de Châtel-St-Denis, constitution

Le Conseil communal de Châtel-St-Denis s'est constitué le samedi 24 avril à l'issue de l'assermentation par le Préfet de la Veveyse. M. Charles Ducrot, Conseiller communal sortant, a été élu à la Syndicature. M. Thierry Bavaud occupera la Vice-syndicature et c'est M. Jérôme Allaman qui sera en charge des finances.

Conformément à la Loi sur les communes, les nouveaux membres du Conseil communal de Châtel-St-Denis, élus le 7 mars dernier, ont tenu leur première séance de constitution ce samedi 24 avril. Cette rencontre s'est tenue à l'issue de la cérémonie d'assermentation réunissant l'ensemble des élus de la Veveyse, sous l'égide de la Préfecture. Le but de cette séance était de désigner le ou la Syndic/que et le ou la Vice-syndic(que) pour la législature 2021-2026, ainsi que de répartir les différents dicastères entre les membres du Conseil communal.

Au terme de l'élection à bulletins secrets, c'est M. Charles Ducrot qui a été élu Syndic. M. Thierry Bavaud a quant à lui été choisi par le Conseil communal pour occuper la Vice-syndicature.

En ce qui concerne les dicastères, les Conseillers communaux sortants ont eu le privilège du choix, mais leur répartition a toutefois fait l'objet d'une décision collégiale. Chaque membre du Conseil communal a tenu à favoriser l'intérêt de la Commune et de ses habitants avant tout. Ainsi, les dicastères se répartissent comme suit :

M. Charles Ducrot (PDC)	Syndic Administration – Personnel – Population/Elections et votations – Relations publiques et institutionnelles – Cultes et religions
M. Thierry Bavaud (UDC-PAI)	Vice-syndic Energie – Environnement – Forêts
M. Daniel Maillard (UO+PS)	Bâtiments – Sport – Economie alpestre

M. Daniel Figini (UO+PS)	Affaires sociales – Santé – Générations/Intégration et cohésion sociale
M. Jérôme Allaman (PDC)	Finances – Economie et industrie/Artisanat et commerce
M. François Pilloud (PLR)	Travaux/Routes/Transports/Télécommunications – Gestion des déchets – Cimetière et funérailles – Tourisme
M. Roland Mesot (UDC-PAI)	Aménagement du territoire – Constructions
Mme Chantal Honegger (UDC-PAI)	Feu – Ordre public – Affaires militaires – Protection de la population - Agriculture
Mme Nicole Tille (UO+PS)	Formation – Culture et loisirs

L'excellent esprit dans lequel s'est déroulée cette séance et la répartition des dossiers qui en a été l'aboutissement marquent clairement la volonté de tous les élus de contribuer de manière constructive au bon fonctionnement de la Commune durant les cinq prochaines années.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Olivier Grangier
Secrétaire général

Informations :

Commentaires et informations : M. Charles Ducrot, Syndic, 079 212 07 25 (**à partir de 16h00**)

Informations : M. Olivier Grangier, Secrétaire général (021 948 22 06 dès lundi 26 avril)